

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

Décision n° VAL 2012-11 du 24 avril 2012 portant délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL) à un chargé d'affaires en immobilier dudit département

NOR : TRAT1223125S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs n° 2012-11 consentie le 7 février 2012 au directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL) par le président-directeur général de la RATP,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Patrice Legris, chargé d'affaires en immobilier du département valorisation immobilière, achats et logistique, à l'effet de signer, en son nom, les actes suivants :
Tous actes, documents et pièces nécessaires à l'acquisition, pour un montant de deux mille euros (2 000 €), d'une parcelle de terrain sise avenue du Parc-Médicis, à Fresnes (94260), cadastrée section I numéro 516 pour une contenance de 00 ha 00 a 12 ca.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 24 avril 2012.

*Le directeur
du département valorisation immobilière,
achats et logistique de la RATP,*
R. FEREDJ